

## **Intégration au Bureau Régional d'Information et d'Orientation (Brio) de la fonction sociale**

### **Rapport du groupe de travail :**

Brigitte Barussaud, coordinatrice, antenne du Brio d'Yverdon  
Anne-Pascale Collaud, assistante sociale, CMS d'Yvonand  
Michèle Gavillet, responsable de site, EMS La Douvaz  
Rosemarie Junod, assistante sociale, antenne du Brio d'Yverdon  
Marianne Ropert, responsable de centre, CMS de Ste-Croix  
Jean-Claude Ruchet, assistant social, CPNVD

**Juin 2007**

## Table des matières

1. Résumé.....	3
2. Méthode.....	4
3. Contexte régional.....	5
4. La prestation sociale.....	5
4.1 Prestations de l'assistante sociale.....	6
4.2 Conditions d'intégration.....	6
4.3 Bénéfices retirés.....	7
a) Le projet d'orientation et de prise en charge.....	7
b) La coordination et la coopération.....	7
c) L'information et la communication.....	7
d) La promotion et l'innovation.....	7
5. Perspectives.....	8



## 1. Résumé

Les éléments de ce rapport, démontrent à partir d'une expérience régionale, que doter le Brio d'une réponse sociale de proximité, étoffe le panier de prestations du dispositif et présente une perspective de développement stratégique intéressante pour le réseau.

En effet, la mise en place de la prestation sociale pour les institutions sanitaires du réseau, découle directement de besoins identifiés de la clientèle en terme d'information et d'accompagnement spécialisés, de la volonté des acteurs d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles et repose sur les synergies de collaboration avec le Brio.

L'argumentaire en faveur de l'intégration de la fonction sociale au Brio est établi sur la base d'une expérience de plusieurs années. Par l'élargissement de ses compétences, le Brio complètera et dynamisera ainsi ses activités centrales, à savoir :

- le projet d'orientation et de prise en charge
- la coordination et la coopération
- la communication et l'information
- la promotion et l'innovation.

En outre, la position de la prestation sociale à l'intérieur du brio, dispositif neutre, favorise l'équité de traitement des personnes fragilisées et permet un accès direct à un service social.

Cependant, pour assurer la concrétisation de cette nouvelle prestation dans le processus d'orientation, il s'agit de respecter les conditions organisationnelles minimales suivantes :

- Le processus de fonctionnement global du brio intègre clairement la prestation sociale transverse (organisation, fonctionnement, appui logistique, procédures)
- Elaboration d'un cahier des charges spécifique incluant les tâches de l'assistante sociale
- La prestation est visible dans les institutions
- L'existence d'un système de transmission d'informations sociales fiables permettant de suivre les personnes lors de leur déplacement dans la filière de soins
- La construction d'un mode de financement approprié et sécurisé.

Dans un souci de pérenniser l'offre et de suivre son évolution, les membres du groupe de travail recommandent de :

### a) au niveau régional :

- Étendre l'expérience de l'antenne du Brio d'Yverdon à l'ensemble du Réseau Nord Broye
- Elargir la collaboration avec les autres services sociaux juridiques régionaux et cantonaux, les ligues, les associations
- Être à l'écoute des attentes de la population et des partenaires, notamment les établissements médico-sociaux psychiatriques
- Maintenir un groupe terrain, espace d'identification, de résolution des problématiques rencontrées et garant de cette nouvelle pratique.

### b) au niveau cantonal :

- Etudier l'opportunité stratégique d'une intégration de la prestation sociale dans le nouveau cadre de référence cantonal.



## 2. Méthode

Le groupe de travail « prise en charge sociale transverse », créé en 2004 dans le cadre du Réseau Nord Broye et plus particulièrement de son antenne Brio d'Yverdon, présente son rapport final après trois années consacrées à la consolidation des modules de gestion de l'offre en long séjour et de liaison<sup>1</sup>, en y intégrant une « Prise en charge Sociale Transverse ».

Pour conduire ce travail, les membres du groupe inter-institutionnel<sup>2</sup> et pluridisciplinaire ont analysé leurs pratiques sur la base de typologies de situations, identifié les besoins de la clientèle en terme d'information et d'accompagnement, clarifié les réponses apportées par les institutions et initié de nouvelles stratégies de prise en charge sociale. Cette démarche a permis de mettre à niveau la terminologie et les représentations de chacun.

Dès lors, il est apparu primordial que le dispositif Brio chargé de l'orientation médico-sociale devait offrir à la clientèle une réponse spécialisée de proximité dans le domaine des assurances sociales et lui apporter, le cas échéant, aide et conseils lors de son parcours dans la filière de soins.

Il ressort de l'analyse que l'efficacité et la rationalité du dispositif repose sur la capacité des institutions concernées à clarifier leur champ d'intervention respectif et à optimiser l'utilisation des ressources disponibles. Par l'élargissement de ses compétences le Brio complètera et dynamisera les activités centrales suivantes :

- Le projet d'orientation et de prise en charge
- La coordination et la coopération
- La communication et l'information
- La promotion et l'innovation

Deux axes de travail prioritaires ont émergé au cours des travaux du groupe ; ils constituent le noyau de ce rapport, à savoir :

- Le besoin de consolider le dispositif d'orientation médico-sociale en le dotant d'une procédure harmonisée de prise en charge sociale transverse.
- La nécessité de renforcer et de développer le Brio sur l'ensemble du réseau Nord Broye par la généralisation de l'intégration « de la prestation sociale transverse ».

En conclusion, une série de recommandations sont proposées permettant de consolider voire de pérenniser une prise en charge sociale transverse, en s'appuyant sur les compétences du dispositif Brio, dans une perspective de développement stratégique.

<sup>1</sup> Rapport final « Orientation médico-sociale dans les réseaux de soins, bilan 2000-2004 et perspectives », 15 août 2005

<sup>2</sup> Constitution du groupe terrain : un assistant social du Centre Psychiatrique du Nord Vaudois, une responsable de centre et une assistante sociale des soins à domicile, une responsable d'établissement médico-social, la coordinatrice et l'assistante sociale du Brio, antenne d'Yverdon.



### 3. Contexte régional

Dès 1997, les directions des institutions partenaires du futur réseau de soins du Nord Vaudois (RENOVA), conduisent une expérience pilote qui consiste en la mise en place d'un dispositif d'orientation médico-sociale (programme Interface) en y intégrant notamment, une fonction de liaison sur le site hospitalier de soins aigus d'Yverdon. En parallèle, constatant l'absence d'une réponse sociale spécialisée sur ce site, et au vu de la précarisation économique de certains patients, générant des situations sociales complexes, les assistantes sociales du centre médico-social sont mandatées pour des interventions ponctuelles.

Dès lors, s'appuyant sur l'expérience de coopération et la transformation des mécanismes de coordination, certains fournisseurs de soins optent, en 1999, pour la mise en complémentarité des ressources existantes et développent une réponse sociale transverse spécialisée. Un protocole de collaboration est ainsi établi entre les soins à domicile, l'hôpital de soins aigus et le dispositif d'orientation médico-sociale.

En 2000, suite à la reconnaissance par l'Etat du Réseau de soins du Nord Vaudois, le programme Interface obtient le label Brio et la prestation sociale acquiert le statut de projet sous le nom de « Pratiques Sociales Transverses ».

Durant les années 2001-2002, au vu de l'évolution constante du Brio, du projet PST et des besoins identifiés de prise en charge sociale et de la pertinence de l'offre, le comité de RENOVA décide d'élargir le contrat de collaboration au Centre de Traitement et Réadaptation de Chamblon<sup>3</sup>, puis aux établissements médico-sociaux.

Durant cette période, une étroite collaboration s'établit entre les assistantes sociales et l'équipe du Brio, tant au niveau conceptuel qu'opérationnel. Les infirmières de liaison assurent alors le rôle de pivot entre les institutions concernées pour les demandes de prise en charge sociale transverse des usagers. Des protocoles sont élaborés à cet effet<sup>4</sup>. En outre, elles accompagnent les professionnels hospitaliers dans l'identification des situations nécessitant une réponse sociale.

En 2004, les réseaux doivent affronter la restructuration, demandée par l'Etat de Vaud. Dans ce contexte, le comité de RENOVA décide néanmoins de pérenniser la prestation sociale en l'intégrant au dispositif de base du Brio.

### 4. La prestation sociale

La mise en place de la prestation sociale découle des constats suivants :

- L'augmentation des demandes sociales en lien avec la précarisation des situations
- La complexification du domaine des assurances sociales
- Les dotations limitées en personnel qualifié des institutions pour couvrir les besoins existants
- La tendance actuelle de demandes d'hébergement de Suisses vivant à l'étranger
- La mobilité des personnes étrangères qui ont parfois recours au système de santé suisse lors de leur séjour.

<sup>3</sup> Réseau de soins Nord Vaudois RENOVA, pratiques sociales transverses, contrat de collaboration

<sup>4</sup> Protocole de collaboration entre le CHYC, site de Chamblon, Interface et le programme Pratiques Sociales



La réponse sociale complète les activités existantes, elle s'inscrit dans une logique de travail en réseau, en s'appuyant sur l'articulation centrale du Brio.

Le comité du RNB est convaincu que l'intégration de la prestation sociale au Brio représente un choix stratégique intéressant pour les institutions du réseau et apporte une contribution à l'amélioration globale de l'orientation des personnes dans les filières de soins. Afin d'étayer cette démonstration, il est toutefois nécessaire de redéfinir la prestation, de dégager les conditions minimales de son intégration et de relever les bénéfices retirés.

#### **4.1 Prestations de l'assistante sociale**

L'intégration de la prestation sociale au Brio, dispositif neutre n'ayant pas d'intérêt financier propre et situé au centre du système socio-sanitaire, favorise l'équité de traitement des personnes et des partenaires et renforce la coordination entre les différentes institutions régionales. Le réseau peut ainsi offrir une réponse sociale à sa clientèle, sachant qu'actuellement une personne hospitalisée (à l'exception du CHUV) ou hébergée n'a pas d'accès direct à un service social. Les prestations sociales se déclinent comme suit :

- Informer, aider et conseiller la personne pour des problèmes sociaux – économiques : familiaux, psychologiques, de logement, d'assurance ou d'ordre financier et juridique
- Accompagner et informer les personnes atteintes dans leur santé et/ou hospitalisées et les orienter vers les services sociaux concernés (cf ci-après).
- Evaluer la situation psycho-sociale
- Organiser es entretiens de famille pour répondre à ces questions
- Renseigner sur les modalités administratives et financières liées à l'hébergement ainsi que sur les possibilités d'aides financières y relatives
- Assurer la liaison avec les services sociaux, juridiques et administratifs, les partenaires du réseau et autres organismes tels que : la Ligue Vaudoise contre le Cancer, Pro Senectute, Pro Infirmis, le SASH, les Justices de Paix, la Fédération Vaudoise contre l'Alcoolisme.

#### **4.2 Conditions d'intégration**

L'analyse des pratiques actuelles permet d'affirmer que la concrétisation de cette nouvelle prestation dans le processus d'orientation doit respecter les conditions organisationnelles minimales suivantes :

- Le réseau est le seul responsable des professionnels de l'équipe Brio
- Le processus de fonctionnement global du Brio intègre clairement la prestation sociale transverse (organisation, fonctionnement, appui logistique, procédures)
- Elaboration d'un cahier des charges spécifique incluant les tâches citées précédemment.
- La prestation est visible dans les institutions.
- L'existence d'un système de transmission d'informations sociales fiable permettant de suivre les personnes lors de leur déplacement dans la filière de soins.
- La construction d'un mode de financement approprié et sécurisé.



### **4.3 Bénéfices retirés**

Bien que l'objectif de l'orientation soit « *la bonne personne, à la bonne place, au bon moment* », il s'agit également de garantir une réponse spécialisée dans le domaine de l'assurance sociale et d'apporter, le cas échéant, de l'aide et des conseils lors des transferts institutionnels. La position de l'assistante sociale au sein de l'équipe Brio améliore les compétences globales du dispositif dans les activités énoncées ci-après.

#### **a) Le projet d'orientation et de prise en charge**

La prestation sociale offerte par l'assistante sociale du Brio garantit la transversalité et la neutralité grâce à un fonctionnement interdisciplinaire et inter-institutionnel qui positionne l'utilisateur au centre du système. La mise en commun au sein de l'équipe Brio des pratiques professionnelles et des expériences est un facteur d'amélioration continue. La présence de l'assistante sociale, à la demande sur tous les sites, permet de suivre et d'accompagner les usagers concernés en amont de l'hébergement, de vérifier qu'ils ont reçu l'information sociale adaptée à leur situation et de favoriser l'anticipation des centres médico-sociaux.

#### **b) La coordination et la coopération**

Par l'intégration de la prestation sociale au Brio, les partenaires effectuent un pas supplémentaires vers une culture de coopération. L'activité de l'assistante sociale est explicitée par des règles et des procédures écrites, établies en concertation avec les partenaires concernés, permettant de mettre en place des mécanismes régulateurs pilotés et reconnus par l'ensemble des acteurs du système sanitaire régional. En outre, l'assistante sociale veille à l'utilisation rationnelle des compétences sociales des partenaires, voire des services sociaux et juridiques régionaux et cantonaux, et à créer des synergies de collaboration.

#### **c) L'information et la communication**

L'information revêt une importance primordiale dans le domaine de l'orientation médico – sociale. Elle suit l'utilisateur et circule entre les différents professionnels. L'assistante sociale l'étoffe par ses données spécifiques qui sont par ailleurs transcrites dans le document médico-social de transmission. Par leur participation active dans les groupes, les partenaires et l'équipe Brio acquièrent une connaissance élargie portant sur l'aspect social et administratif en lien avec les orientations proposées, le potentiel de prise en charge sociale, le champ et les limites d'intervention de chaque institution.

#### **d) La promotion et l'innovation**

L'accumulation d'expérience de coopération des professionnels du réseau favorise l'émergence de nouvelles dynamiques dans le suivi de la trajectoire des personnes reposant sur la mise en complémentarité des compétences des fournisseurs de soins.

Cela se traduit par la création de nouveaux outils (fiche de transmission sociale, ...) et un questionnement continu sur les besoins de la clientèle et des partenaires (dans les cas, par exemple, de curatelle et de tutelle). Enfin, l'assistante sociale représente un interlocuteur privilégié auprès des services régionaux et cantonaux (Justice de Paix, SASH).



## 5. Perspectives

les éléments développés dans ce rapport démontrent que doter le Brio d'une réponse sociale étoffe harmonieusement le panier de prestations du dispositif et touche un large public, lequel bénéficierait, en outre, d'un service de proximité. Dans un souci de pérenniser l'offre, de suivre son évolution et de garantir une égalité de traitement aux usagers et aux partenaires, les membres du groupe de travail recommandent de :

### a) au niveau régional :

- Étendre l'expérience de l'antenne du Brio d'Yverdon à l'ensemble du Réseau Nord Broye
- Elargir la collaboration avec les autres services sociaux juridiques régionaux et cantonaux, les ligues, les associations
- Être à l'écoute des attentes de la population et des partenaires, notamment les établissements médico-sociaux psychiatriques
- Maintenir un groupe terrain, espace d'identification, de résolution des problématiques rencontrées et garant de cette nouvelle pratique

### b) au niveau cantonal :

- Etudier l'opportunité stratégique d'une intégration de la prestation sociale dans le nouveau cadre de référence cantonal du Brio.

Pour le groupe de travail :

Brigitte Barussaud  
Coordinatrice Brio, antenne d'Yverdon  
Réseau Nord Broye

